

**L' IDENTITE SEXUELLE**  
**HISTOIRE DES IDEES**

---

# CHAPITRE 1

## MASCULIN – FEMININ

### 1-LA SEXUALITE : UNE NOTION RECENTE

#### **A- Du sexe unique à la dichotomie des sexes**

En Occident, comme dans la majeure partie des sociétés, les populations perçoivent et tiennent pour acquise l'existence de différences fondamentales entre les sexes, ces différences pouvant être d'ordre biologique, morphologique et/ou psychologique. Mais ces distinctions n'ont pas toujours été évidentes dans la pensée occidentale : on n'a pas toujours différencié un sexe masculin et un sexe féminin spécifiques.

De l'Antiquité classique jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, le modèle « un seul sexe/une seule chair » a largement dominé la réflexion sur la différence des sexes en Occident. Jusqu'à cette période demeurait l'idée que le sexe féminin était tout simplement le symétrique du sexe masculin, à la différence que l'appareil génital de la femme était à « l'intérieur » du corps et non à l'extérieur comme l'homme<sup>1</sup>. L'historien Thomas Laqueur nomme ainsi « modèle unisexe » cette perception des sexes, modèle hérité des théories de Galien. Dans cette conception, homme et femme étaient classés suivant leur chaleur vitale, la différence des sexes étant alors, selon les termes de M-C. Pouchelle, une « différence de cuisson » (2000 : 65)<sup>2</sup>. Ainsi la femme est froide et humide (principe de mort) et l'homme est chaud et sec (principe de vie) ; dans le « combat » de ces deux principes, c'est par un défaut de chaleur qu'arrive un enfant de sexe féminin : ainsi la femme naît d'un manque. L'homme et la femme sont dans un rapport d'inversion dans lequel la femme est présentée comme un être imparfait et l'homme un être parfait. Ainsi pour Aristote, « la première déviation [de la nature] c'est d'abord la production d'une femelle au lieu d'un mâle

---

<sup>1</sup> Ainsi, durant près de deux millénaires, l'ovaire n'eut pas de nom propre. De même, jusqu'au début du 18<sup>ème</sup> siècle, « on ne trouve aucun terme technique pour désigner le vagin comme le tube ou la gaine dans laquelle le pénis [...] s'engage et par lequel l'enfant vient au monde » (Laqueur, 1992 : 18).

<sup>2</sup> M-C. Pouchelle, 2000. « L'hybride », in J-B. Pontalis (dir), *Bisexualité et différence des sexes*.

[...] mais cette déviation est indispensable à la nature [pour les nécessités de la reproduction] »<sup>1</sup>. Les savants des Lumières en tirent deux conclusions : d'une part, les comportements de « genre » qu'ils identifient dérivent directement du sexe, et d'autre part le corps féminin n'est formé que pour servir la maternité. Néanmoins, Thomas Laqueur nous rappelle que dans les textes antérieurs aux Lumières, le sexe était plus considéré comme une catégorie sociologique qu'ontologique. Être un homme ou être une femme c'était avant tout avoir un certain rang dans la société, une place, assumer un rôle culturel et non pas « être organiquement l'un ou l'autre des deux sexes incommensurables » (Laqueur, 1992 : 21).

A ce modèle « un seul sexe/une seule chair » succède un « modèle à deux sexes », élaboré au début du 19<sup>ème</sup> par les savants qui vont sexualiser le corps humain. Selon les propos de Thomas Laqueur, « [...] ils résolurent de fonder les différences qu'ils jugeaient capitales entre sexe masculin et sexe féminin et donc entre homme et femme » (Laqueur, 1992 : 18). Ces distinctions se basent sur des différences biologiques visibles. Ainsi, pour le médecin ou pour le naturaliste, le rapport de la femme à l'homme se présente par une série d'oppositions et de contrastes. Les appareils génitaux masculin et féminin apparaissent désormais comme radicalement spécifiques et selon les termes de T. Laqueur, « des organes qui avaient partagé le même nom - les ovaires et les testicules - se trouvèrent désormais distingués au niveau linguistique [...] : on inventa deux sexes » (Ibidem : 171). Après une « différence de cuisson » pour reprendre les termes de M-C. Pouchelle, la différence sexuelle se base désormais sur une différence d'espèce : « l'espèce » mâle et « l'espèce » femelle, fondée sur des différences d'ordre biologique. L'homme et la femme se distinguent désormais non plus par un rapport d'inversion ou par un degré de chaleur mais par le corps et plus précisément, selon I. Théry, « par ce qui dans le corps fonde l'incommensurable de la différence du mâle et de la femelle humains : la reproduction sexuée. Sur cette inégalité fondamentale, s'érigera partout l'inégalité des droits » (2001 : 21).

Ainsi, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, la compréhension du sexe sera basée sur l'existence de deux entités biologiques, catégorisées comme des sexes donnés par la nature : mâle et femelle. A ces deux entités biologiques correspondent deux natures, la nature masculine et la nature féminine. Cette conception de deux sexes comme des données naturelles était largement répandue par les théories de la sexologie biomédicale. En effet, pour les sexologues, le « mâle » et la « femelle » sont des structures innées et l'hétérosexualité est la forme la plus achevée de l'évolution sexuelle. C'est d'ailleurs à la même période, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, qu'apparaît le

---

<sup>1</sup> Aristote, Livre IV, Chapitre III. Cité par M-C. Pouchelle, 2000. « L'hybride », in J-B. Pontalis (dir), *Bisexualité et différence des sexes* : 69.

terme de « sexualité » et qu'il est attesté dans le lexique. D'après Michel Foucault, la catégorie de sexualité va se structurer au fil d'une lente maturation et l'usage même du mot « sexualité » s'établira en relation avec d'autres phénomènes : le développement de domaines de connaissances diverses, la mise en place d'un ensemble de règles et de normes, en partie traditionnelles, en partie modernes et, pour finir, « des changements dans la manière dont les individus sont amenés à prêter sens et valeur à leur conduite, à leurs devoirs, à leurs plaisirs, à leurs sentiments » (Foucault, 1984 : 9-10). Dans cette maturation de la notion de sexualité, la psychanalyse joua un rôle important avec le développement du désir chez l'individu. Ainsi, pour le psychanalyste Daniel Welzer-Lang, il était important aussi que le sujet se reconnaisse comme sujet désirant. Notons par ailleurs que c'est Michel Foucault qui suggère la notion de désir dans les années 1980.

Dans le domaine anthropologique, la place de la sexualité est centrale, comme le rappellent L. Bazin, R. Mendès-Leite et C. Quiminal, coordinateurs d'un ouvrage collectif sur « L'anthropologie des sexualités ». Elle est centrale car elle se retrouve constamment dans des domaines classiques de l'anthropologie comme la parenté ou l'économie. Selon les auteurs, « à ses origines ethnographiques, la sexualité a été appréhendée très « naturellement » dans un discours sur l'altérité comme l'une des marques les plus évidentes de l'« exotisme », ce dernier s'inscrivait dans l'univers fantasmatique de la promiscuité » (Bazin et al, 2000 : 9). Entre les années 1920 et 1940, l'anthropologie fournit une contribution importante aux réflexions sur la sexualité avec notamment Malinowski ou Mead<sup>1</sup>. Par ailleurs, la thématique de la sexualité et de la société primitive s'élabore dans le dialogue entre anthropologie et psychanalyse. En anthropologie, les recherches contemporaines prennent appui sur d'autres disciplines, comme l'histoire et sur certains courants comme ceux des féministes ou encore sur les travaux à propos des homosexuels et des lesbiennes, lesquelles recherches contribuent à l'émergence de la sexualité comme objet d'étude.

Sur cette toile de fond qu'est la notion de sexualité, apparue dès le 19<sup>ème</sup> siècle, vont se dessiner des « catégories » de sexualité, des spécifications en quelque sorte : l'homosexualité, la bisexualité et par conséquent l'hétérosexualité.

---

<sup>1</sup> Malinowski, Bronislaw. 1927. Sex and repression in savage society. New York, World Publishers Company 1930[1929]. La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie. Paris, Payot.  
Mead, Margaret. 1928. Coming of age in Samoa. New York, William Morrow.

## **B- Les catégories pour penser les sexualités**

Il est important dans cette recherche de traiter des catégories pour penser les sexualités dans la mesure où la définition même de ces catégories peut varier d'une société à l'autre. Ce que nous pouvons percevoir comme de la déviance dans nos sociétés, en matière de sexualité, peut ne faire l'objet d'aucune stigmatisation et de mise à l'écart dans d'autres sociétés. Chaque société appréhende différemment les catégories de sexualité. Par exemple, en Occident, l'homosexualité masculine a toujours été difficile à prendre en compte alors que dans d'autres sociétés, les pratiques homosexuelles peuvent être ritualisées, institutionnalisées comme en Mélanésie lors des rituels initiatiques<sup>1</sup>.

Les catégories de sexualité relèvent avant tout d'une construction culturelle et donc historique. Comme pour les deux sexes, homme et femme, ces catégories ne sont pas non plus comprises de la même manière à toutes les époques. De même, elles n'ont pas nécessairement la même signification pour tous les individus. Comme on le verra ultérieurement, l'orientation sexuelle tout comme l'attrait pour le même sexe, ne sont pas les critères déterminants pour être classé dans la catégorie problématique appelée « troisième sexe ». Pourtant on a longtemps défini les individus dits de « troisième sexe » en fonction de leurs choix sexuels, bien souvent conçus comme homosexuels.

En Occident, avant le 19<sup>ème</sup> siècle, ceux que nous considérons comme homosexuels en raison de leur orientation sexuelle, n'étaient pas considérés comme des types spécifiques. Selon Michel Foucault, « l'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphrodisme de l'âme. La sodomie était un relaps, l'homosexuel est maintenant une espèce » (1976 : 59). En d'autres mots, on est passé de l'homosexualité caractérisée comme relation sexuelle (déviante) à l'homosexualité en tant que manière « d'invertir en soi le masculin et le féminin » (Ibidem). Notons par ailleurs qu'avec l'émergence de la notion d'homosexualité, apparaît celle d'hétérosexualité.

C'est vers 1870 que les termes « homosexuel » et « homosexualité » se retrouvent dans le lexique mais ils sont cantonnés au domaine de la psychopathologie. A cette époque, les pratiques homosexuelles sont le plus souvent appréhendées avec aversion, répulsion, voire haine, de la part

---

<sup>1</sup> Ce qui ne signifie pas qu'on puisse parler d'homosexualité dans ces sociétés. On parle souvent, pour certaines sociétés de Nouvelle-Guinée, d' « l'homosexualité institutionnalisée ». Lors des rituels d'initiation, des hommes adultes inséminent par fellation ou sodomie les jeunes garçons. Mais ces pratiques homosexuelles sont effectuées dans un but précis, celui de transformer les jeunes garçons en homme, par absorption de la substance masculine. Hors du contexte de l'initiation, les pratiques homosexuelles sont interdites

des médecins. Les homosexuels sont « médicalisés » mais comme le précise R. Mendès-Leite, « il faut néanmoins différencier l'inversion [la vraie homosexualité] et la perversion [criminalisée] » (2000 : 40). Ainsi, on passe d'une prohibition des pratiques à une stigmatisation de l'individu. Ce n'est qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle que, selon R. Mendès-Leite, « les cadres (style de vie, auto-définition de l'identité) de l'homosexualité contemporaine se mettent définitivement en place »<sup>1</sup>. Le terme d'homosexualité est alors utilisé pour définir les rapports entre individus d'un même sexe biologique. Dès la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle on assistera à une profusion de recherches sur l'origine de l'homosexualité. En 1897, l'ouvrage de Havelock Ellis, *Sexual inversion*, est le premier écrit en langue anglaise qui traite de l'homosexualité sans la lier à la maladie ou à la criminalité. Il la considère comme innée et immuable.

Cependant en Occident, aujourd'hui encore, on est loin de l'unanimité quant à la définition de la catégorie « homosexualité » et celle de l'homosexuel(le). Certaines personnes que l'on qualifierait d'homosexuelles ne se définissent pas elles-mêmes de la même manière. Et avoir des pratiques homosexuelles ne signifie pas nécessairement que l'on se range dans la catégorie « homosexuel(le) ». Au cours d'enquêtes réalisées sur l'homophobie, le psychanalyste Daniel Welzer-Lang conclut que les personnes considérées comme homosexuelles ne le sont ainsi qu'en raison d'un aspect physique, d'un comportement et de manières qui rappellent celles des femmes. Il ajoute que certains hommes, ayant des relations sexuelles occasionnelles avec des homosexuels ou des transsexuels et étant parfois mariés à une femme, ne se considèrent pas comme homosexuels (D. Welzer-Lang, 2000 : 234).

Ainsi, on ne peut pas définir les catégories pour penser les sexualités en se fondant sur le seul point de vue biologique ou anatomique ou même morphologique mais plutôt selon l'identité que chaque individu se construit et selon le genre auquel il s'identifie. Par exemple, si deux personnes de même sexe biologique ont des rapports sexuels entre elles, cela ne signifie pas qu'elles se considèrent elles-mêmes comme homosexuelles. On verra que pour certains individus qui sont rangés dans la catégorie du « troisième sexe », ils ont le sentiment d'appartenir à un genre qui ne correspond pas à leur sexe biologique ; si on ne prend en compte que leur sexe biologique pour définir leur sexualité ces personnes seront considérées comme homosexuelles lors de rapports avec le même sexe qu'elles. Mais si on prend en compte le genre auquel elles pensent appartenir, l'identité de sexe qu'elles revendiquent, alors elles seront hétérosexuelles.

---

<sup>1</sup> R Mendès-Leite et al. 2000. « D'une norme à l'autre ? De quelques conséquences de l'assignation sexuelle » in Bazin et al (dir), *Anthropologie des sexualités. Journal des anthropologues*, 82/83 : 72.

## 2- LES *GENDER STUDIES* OÙ L'ANTHROPOLOGIE AU FÉMININ

A partir des années soixante un gros changement dans les recherches sur les rapports sociaux de sexes fut entrepris : il s'agissait de réinventer les catégories d'investigation qui servaient jusqu'ici. Par une critique systématique, on remit en cause les rapports sociaux de sexes et donc les notions même d'« homme » et de « femme ». Il apparaît que dès les années 1930, l'anthropologue Margaret Mead anticipe ces mouvements et reconsidère le déterminisme biologique qui avait cours pour traiter les sexes masculin et féminin : il y avait deux sexes et donc deux natures, l'une masculine et l'autre féminine. Elle démontra par exemple que la division sexuelle du travail relevait plus de la culture que de la nature<sup>1</sup>.

A la fin des années soixante en Occident, se développe, dans le domaine des sciences humaines, un courant de recherches inter - voire pluri - disciplinaires dénommé *women's studies* ou études « par/sur les femmes » (N-C Mathieu, 2000 : 275). Ces travaux vont notamment critiquer le biais sexiste et le point de vue androcentriste de la science. Ainsi dans les années 1970 se pose le problème d'une discipline dominée par les hommes et donc d'analyses influencées par leur regard, leur point de vue sur les sociétés. On remarque, par exemple, que les femmes des sociétés étudiées par les anthropologues sont représentées de manière réductrice et que dans certains domaines, comme les rituels, elles étaient absentes des descriptions en tant qu'actrices sociales. Les mouvements féministes s'interrogèrent aussi sur l'origine de la domination masculine et sur la question de son universalité. Leurs travaux remettent en cause l'opposition binaire entre deux pôles identitaires, l'un masculin lié à la sphère publique et relevant de la culture et l'autre féminin appartenant à la sphère privée et relevant de la nature (Membrado ; Rieu, 2000 : 13). Dans ce mouvement contestataire des classifications des sexes masculin et féminin, l'anthropologie sociale n'est pas en reste.

Entre la fin des années 70 et le début de 1980, se développa un intérêt croissant pour les catégories sociales de sexes, ce sont les études de genre ou *gender studies*. La notion de genre ou *gender* dans sa version anglo-saxonne s'est seulement généralisée dans les années 1980 et surtout dans le domaine des sciences humaines. Elle désigne « une construction sociale qui contraste avec l'idée de sexe [biologique] » (Barraud, 2001 : 28). Ce type d'analyse dite du « genre », à la mode dans les pays anglo-saxons s'est réalisée sous la principale impulsion de la

---

<sup>1</sup> Margaret Mead. 1963. Mœurs et sexualité en Océanie. Paris, Plon. Traduction partielle de *Coming of age in Samoa*, 1928.

critique littéraire aux Etats-Unis ainsi que sous l'influence des mouvements de minorités nord-américaines (*gays*, travestis, transsexuels) : ces derniers revendiquent de façon personnelle les choix (sexuels) multiples, espérant ainsi « transcender » des catégorisations sociales qu'ils jugent oppressives. De même, au cours des années 1980 un mouvement appelé *Transgenderist* émerge aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest, il se caractérise par l'idée que l'existence d'un système figé de genre est oppressant. Selon les propos de Sabrina Petra Ramet, le principe de ce mouvement est que « les gens devraient être libres de changer, temporairement ou définitivement, leur type de sexe auquel ils sont assignés depuis la naissance ». Pour ce mouvement, l'existence d'une culture de deux genres est un « apartheid de sexe » (Ramet, 1996 : 14).

La problématique du genre se propose de rendre compte de la division sociale des sexes mais aussi de la production et reproduction de l'identité sexuelle. Notons que la recherche française fut lente à s'emparer de cette problématique. N-C Mathieu précise ainsi que les études sur la construction des sexes/genres sont toujours assez peu développées et celles qui existent depuis les mouvements féministes des années 70 ne sont pas vraiment reconnues comme faisant partie intégrante de l'anthropologie (N-C. Mathieu, 2000). Le concept de genre est par ailleurs souvent cantonné à la littérature scientifique féminine. Les *gender studies* ont ouvert tout un champ de questions sur le rapport au biologique et à la reproduction, et ont permis une critique des idées occidentales sur l'identité de sexe et sur la différence. Elles permettent aussi d'introduire le point de vue des femmes sur leur société. Ainsi, un cas célèbre dénonçant la minorisation des femmes est l'étude d'A. Weiner à la fin des années 70, qui montra le pouvoir considérable des femmes au sein de la société trobriandaise, notamment lors des rituels, alors que Malinowski ne leur avait manifestement donné aucune place majeure. L'ethnologue pose un autre regard sur les productions féminines et fait apparaître la place qu'elles ont dans un univers plus large que celui du domaine économique<sup>1</sup>.

Ce qui est aussi contesté c'est le système dissymétrique et inégal dans lequel sont impliqués les hommes et les femmes : les hommes sont toujours, dans les rapports sociaux, en position de domination, incontestée, ou non, et l'homme sert de référence unique pour penser l'univers humain. Selon Françoise Héritier, c'est la différence des sexes qui a servi en premier à penser et à organiser le monde. Dès l'émergence de la pensée, la réflexion des hommes n'a pu se porter que sur l'objet le plus proche : le corps humain. Or « le corps humain présente un trait

---

<sup>1</sup> Malinowski a étudié la société trobriandaise de 1915 à 1918 et publie l'une des œuvres les plus connues de l'histoire anthropologique : *Les Argonautes du Pacifique occidental*. La même société est reconsidérée 60 ans plus tard par A Weiner dans son ouvrage de 1976, *Women of value, men of renown*.

remarquable qui est la différence sexuée et le rôle différent des sexes dans la reproduction » (Héritier, 1996 : 19). Cependant, il y aurait non seulement une différence entre les sexes mais aussi une hiérarchie : c'est ce que F. Héritier nomme « la valence différentielle des sexes ». Cette valence « traduit la place différente qui est faite universellement aux deux sexes sur une table des valeurs et signe la dominance du principe masculin sur le principe féminin [...] et cette dominance est universelle »<sup>1</sup>. Par ailleurs, l'idéologie fondée sur la différence entre les sexes et leur hiérarchisation, s'exprime dans leur caractérisation en chaud et sec d'une part, en froid et humide d'autre part, voir en droite et gauche, supérieur et inférieur : « la différence des sexes est, toujours et dans toutes les sociétés, idéologiquement traduite dans un langage dualiste et hiérarchisé » (F. Héritier, 1996 : 206). Et dans ce langage dualiste il y a toujours un sexe mineur, la femme et un sexe majeur, l'homme. D'après F. Héritier, la raison pour laquelle les femmes sont, universellement, dominées, réside dans leur pouvoir de fécondité.

L'objectif de ce travail étant principalement d'étudier et de comprendre un cas de « troisième sexe » associé à une société de Polynésie. Il est alors intéressant de voir la manière dont les études de genre se sont développées dans le Pacifique. C'est vers le milieu des années 1970 que les chercheurs reconnaissent la stérilité des propos dévalorisant la place de la femme dans le domaine de la parenté, de l'économie, du religieux. L'intérêt porté aux femmes dans cette région débuta vraiment vers la fin des années 1970 mais ne concernait que les femmes blanches, occidentales comme les femmes de missionnaires par exemple (Ralston, 1992 : 166). Lorsque les femmes polynésiennes apparaissaient dans les rapports, elles étaient souvent présentées comme impures, soumises aux hommes ou même sans vertu. Ainsi la Tahitienne fut-elle constamment décrite par les voyageurs comme une femme à la sexualité débridée. Parmi les travaux les plus importants qui ont permis de dissiper certains malentendus, notamment sur la réalité des rapports homme-femme et sur l'image de la femme polynésienne, citons ceux de B. Shore (Samoa), S-B. Ortner, A. Weiner, J. Linekin (Hawaï), C. Langevin (Polynésie Française), K. James, F. Douaire-Marsaudon et C. Ralston (Tonga). Depuis ces dernières années les *gender studies* dans le Pacifique ont pris en compte le phénomène dit du « troisième sexe », très présent en Polynésie sous la forme d'hommes qui effectuent le travail des femmes et s'habillent souvent comme elles (Mageo : 1992 ; James : 1994 ; Shore : 1994 ; Besnier : 1994).

A partir de l'essor des *gender studies*, un certain nombre d'anthropologues se sont focalisés sur la distinction entre sexe et genre. L'observation des rapports entre hommes et femmes a poussé les chercheurs, de tous domaines, à dépasser les sexes anatomiques et à

---

<sup>1</sup> « Privilège de la féminité et domination masculine, entretien avec Françoise Héritier ». Propos recueillis par O. Mongin, M-O. Padis, A. Pizoird et I. Théry : I. Théry (dir) (2001 : 77-95).

observer la place que chacun occupait dans la société et son rôle dans la reproduction sociale. Cette dichotomie sexe/genre introduit un nouveau débat dans les sciences humaines aujourd'hui : Doit-on utiliser systématiquement le concept de genre et ignorer celui de sexe ?

## **A- Histoire d'un débat : « sexe » ou « genre » ?**

La dichotomie sexe/genre est typiquement occidentale car dans d'autres sociétés la distinction entre les deux est beaucoup moins claire. Notons d'ailleurs que, la langue française ne dispose que du mot « sexe » pour exprimer à la fois les différences anatomiques et les différences sociales. Selon les définitions médicales françaises, le mot « sexe » désigne à la fois « les organes de copulation, les caractères généraux qui distinguent l'homme et la femme, enfin l'ensemble des individus de même appartenance sexuelle » (R. Dreyfus, 1972 : 5). La langue anglaise possède le mot *gender* qui connote les caractéristiques sociales alors que *sex* désigne seulement l'aspect anatomique. A partir des études de genre, on a opposé le sexe comme ce qui relève du biologique et le genre comme une construction sociale. Ou, pour être plus précis, le genre qualifie les personnes quant à leur sexe social. Par conséquent, selon Cécile Barraud « le sexe social résulte de relations spécifiques, il est donc variable et ne correspond pas toujours au sexe biologique » (C. Barraud, 2001 : 29). Nous verrons que c'est précisément le cas des transsexuels, et que s'ils ont recours à la chirurgie c'est pour mettre en accord leur sexe avec le genre auquel ils pensent appartenir.

En ce qui concerne la problématique des sexes, on est longtemps resté enfermé dans le dualisme imposé par le sexe biologique : il y avait deux sexes biologiques qui déterminaient le genre des individus, autrement dit il y avait deux genres. Selon cette conception, toutes les personnes que l'on ne pouvait classer dans cette dichotomie étaient considérées comme déviantes. Comme on vient de le voir, la perception du masculin, du féminin et de l'identité des individus fut remise en cause par l'arrivée des *gender studies*. L'utilisation de la notion de genre permis de considérer la manière dont chaque société construit le masculin et le féminin. Ce n'est pas seulement le sexe biologique qui indique si nous sommes homme ou femme mais la façon dont nous avons été éduqués, les valeurs que nous avons intériorisées et la manière dont la société définit les rôles sociaux de sexe. La catégorie de genre permettait de se « libérer » des déterminismes biologiques.

Dans un article consacré aux *Vezo* de Madagascar, groupe de pêcheurs du sud et de l'ouest de l'île, Rita Astuti expose le débat qui a lieu autour de cette dichotomie sexe/genre<sup>1</sup>. Les notions même de sexe et genre furent tellement déconstruites qu'aujourd'hui on tend à ne considérer que le genre. La notion de genre est utilisée abusivement et le sexe biologique quant à lui, semble tenir une place quasi inexistante. Actuellement certains auteurs remettent en cause la dichotomie sexe/genre et prônent son abandon, prenant pour équivalentes les notions de sexe et de genre. Rita Astuti cite ainsi des auteurs comme J. Butler, H. Moore, Yanagisako et Collier pour qui « la seule manière d'expliquer la différence entre hommes et femmes est de transcender la dichotomie entre sexe et genre. [...] Il faut maintenant définir le genre comme différence pure sans plus établir de lien avec la différence biologique » (Astuti, 1998 : 77). On ne peut pas considérer le sexe comme complètement biologique, en l'opposant au genre comme complètement social. Car dans le sexe aussi il y a du social et dans le genre aussi il y a du biologique car l'être humain est sexué.

Rita Astuti explique pourquoi elle préfère pour sa part maintenir la différence entre sexe et genre. Tout d'abord il s'agit d'une question de contexte. Selon elle il faut conserver une distinction entre le construit et le donné.<sup>2</sup> La dichotomie sexe/genre permet de parler de la différence que font les *Vezo* entre « ce avec quoi les gens naissent et l'identité qu'ils se créent au cours de l'existence » (Astuti, 1998 : 77). Les *Vezo* font une différence entre le fait d'être nés avec un pénis ou un vagin et le processus par lequel on devient un homme, une femme. Ainsi pour R. Astuti la meilleure manière de les comprendre est de conserver la distinction entre sexe et genre.

Je conserverai moi aussi cette distinction entre sexe et genre car dans le contexte où je l'utilise, elle prend toute sa signification. Pour expliquer la catégorie problématique dite du « troisième sexe », on doit faire appel aux deux notions de sexe et de genre. Chez les *raerae* tahitiens, comme on le verra, on naît avec un sexe biologique masculin mais celui-ci n'est pas réellement en accord avec le genre auquel ils sont intimement convaincus d'appartenir. Cependant on verra aussi que le changement du sexe biologique est primordial pour changer définitivement de genre.

---

<sup>1</sup> Rita Astuti. 1998. «C'est un garçon ! C'est une fille ! Considération sur le sexe et le genre à Madagascar et au-delà» in *Gradhiva*, n°23, 67-80.

<sup>2</sup> Elle s'inspire ici de l'ouvrage de Thomas Laqueur : La fabrique du sexe en Occident, qui établit une distinction entre « le corps et le corps tel qu'il est discursivement constitué, entre le semblant et la chose vue » et donc entre les « images » et la « chair » (Laqueur, 1992 : 31).

## **B- Identité de genre, identité sexuelle, identité sexuée?**

L'identité d'un individu est avant tout un construit qui résulte d'une activité incessante de différenciation. Mais l'identité d'une personne se fait aussi et se transforme selon la situation, le contexte dans lequel cette personne se trouve. L'identité sexuelle d'un individu lui est généralement assignée à la naissance, en fonction de son sexe biologique. Mais comme on l'a vu, la conception de l'identité sexuelle « dimorphique » où chacun doit se ranger du côté des hommes ou des femmes selon son sexe biologique a été fortement remise en cause. Car l'identité sexuelle d'un individu peut changer au cours de sa vie, les transsexuels en sont la preuve vivante.

La notion d'identité de genre nous vient de Robert Stoller, médecin et psychanalyste américain, qui face à l'émergence du transsexualisme établit une distinction entre sexe et genre. Selon lui « le genre est la quantité de masculinité et de féminité que l'on trouve dans une personne » (S. Hergott, 1996 : 41)<sup>1</sup>. Deux concepts découlent de cette distinction : identité de genre et rôle de genre. Pour R. Stoller, l'identité de genre serait la perception et la connaissance que l'on appartient à tel ou tel sexe et le rôle de genre serait plutôt le comportement que l'on adopte en société (Ibidem : 42). Le concept d'identité de genre permet de qualifier la manière dont on expérimente son propre sexe : l'identité de genre est « l'expérience » d'être un homme ou une femme.

Dans l'ouvrage collectif Catégorisation de sexe et construction scientifique, Nicole-Claude Mathieu consacre un article à la distinction de trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre et différencie ainsi trois types d'identités: l'identité sexuelle, l'identité sexuée, l'identité de sexe (N-C. Mathieu : 1989). L'identité sexuelle est basée sur une conscience individualiste du sexe, il y a une correspondance homologique entre sexe et genre : le genre traduit le sexe. C'est la situation que l'on rencontre le plus souvent dans nos sociétés, le genre se conforme au sexe. Dans ce mode de conceptualisation, N-C. Mathieu précise que la différence des sexes est conçue comme fondatrice de l'identité personnelle, de l'ordre social et symbolique ; « à la « mâlité » correspond le masculin et à la « féméllité » le féminin » (1989 : 113).

L'identité sexuée est quant à elle, basée sur une conscience de groupe au sein de laquelle le genre symbolise le sexe. Dans ce mode de conceptualisation, il y a une correspondance analogique entre sexe et genre. On trouve aussi l'idée qu'il faut une égalité entre les rôles

---

<sup>1</sup> R. Stoller. 1978. Recherches sur l'identité sexuelle. Paris, Gallimard. Cité par Stéphanie Hergott : « transsexualisme : un problème local ? » in Czermak et Frignet, *Sur l'identité sexuelle : à propos du transsexualisme*. 35-57

sociaux de sexes mais sans entamer la solidarité entre hommes et femmes. Ici on parle de *féminitude* et de virilité à accomplir et « [...] de lutte des femmes et non pas de lutte des sexes » (Ibidem : 120).

Dans l'identité de sexe, il y a hétérogénéité entre sexe et genre. Cette dernière identité est basée sur une conscience de classe et le genre construit le sexe. Ici, l'auteur montre que « le genre n'est plus conçu comme le marqueur symbolique d'une différence naturelle mais comme l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre ». Ainsi dans ce mode, on parle de domination, d'oppression et d'exploitation des femmes par les hommes. Pour N-C. Mathieu, on peut parler de conscience de classe dans le cas des mouvements de femmes mais aussi des mouvements d'hommes créés en réponse au féminisme.

Selon N-C Mathieu, suivant que l'on parle de transsexuels ou de travestis, on fait référence soit à l'identité sexuelle soit à l'identité de sexe. En effet, dans la conceptualisation de l'identité sexuelle, telle que définie par N-C. Mathieu, le modèle dominant est l'hétérosexualité, conçue en Occident comme « expression de la nature » (1989 : 113). Dans le cas des transsexuels cependant, ce n'est plus le genre qui s'adapte au sexe mais le biologique qui se plie. Les transsexuel(le)s contestent leur sexe anatomique et en ayant recours à la chirurgie ils changent ce sexe biologique pour le rendre conforme au genre auquel ils s'identifient.

Quant aux travestis, N-C. Mathieu pense que dans nos sociétés occidentales, ils sont plus typiques du mode de conceptualisation « identité sexué » que les transsexuels. Selon elle, les travestis « adoptent plus souvent le genre qu'ils désirent, celui de l'autre sexe, sans modification de leur identité sexuelle », c'est-à-dire qu'à la différence des transsexuels, ils ne contestent pas leur sexe biologique (Ibidem). Elle rajoute par ailleurs que les travestis sont souvent homosexuels et c'est par rapport à la communauté homosexuelle qu'ils définissent leur identité sexuelle, alors que les transsexuels rejettent cette « étiquette ».

Je vais m'attacher à présent à essayer de définir cette catégorie problématique du « troisième sexe » : qui sont ces personnes que l'on qualifie ainsi ? Pour l'instant, l'expression de « troisième sexe » continuera d'être utilisée mais avec les précautions d'usage, c'est-à-dire en conservant les guillemets. C'est en effet au fil de l'exposé, que sera menée la critique de cette « catégorie ». Enfin, l'emploi du terme « efféminé » sera aussi utilisé pour qualifier la catégorie d'individu qui m'intéresse ici.